

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DEPARTEMENT
DU RHONE

DE LA COMMUNE D'YZERON
Séance du 14 Mars 2024

NOMBRE DE MEMBRES		
AFFERENTS AU CCAS	EN EXERCICE	QUI ONT PRIS PART A LA DELIBERATION
9	9	7

L'an deux mille vingt quatre
et le quatorze mars
à 18 heures 00, les membres du Conseil d'Administration du
CCAS dûment convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de
leurs séances, sous la présidence de Madame Agnès NELIAS,
Présidente.

DATE DE LA CONVOCAION 8 mars 2024

Présents : NELIAS Agnès, BADOIL René, RULLIAT Nathalie,
RULLIAT Christian, BAZIN Elisabeth, BLUM Virginie

Absents excusés : BARNOUD Frédérique (procuration à Virginie
BLUM), DURAND Pierre, JOANNIN Marie,

Secrétaire : BAZIN Elisabeth

D2024-005 Objet : Vote du Budget Primitif 2024

Madame la Présidente présente les dépenses et recettes prévues à chaque article au BP 2024 dans chacune des deux sections du budget et répond aux questions posées par les membres du CCAS.

Après en avoir délibéré, les membres du CCAS, par 7 voix pour 0 contre et 0 abstention,

ADOPTENT le Budget Primitif 2024 qui s'équilibre :

- En section de fonctionnement à : 21 529,58 euros
- En section d'investissement à : 31 519,58 euros

Fait et délibéré le 17 mars 2024
La Présidente

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture le 28 Mars 2024
et publication ou notification du 28 Mars 2024



Agnès NELIAS

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 9

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 8 Mars 2024

Présenté par (1), Madame La Présidente Agnès NELIAS
A, le Yzeron le Jeudi 14 Mars 2024



Madame la
Présidente
Agnès NELIAS

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le Yzeron le Jeudi 14 Mars 2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Agnès NELIAS	
Christian RULLIAT	
Elizabeth BAZIN	
Frédérique BARNOUD	Promuotion à Virginie Blum
Marie JOANNIN	absente
Nathalie RULLIAT	
Pierre DURAND	absent
René BADOIL	
Virginie BLUM	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

28 MARS 2024

Yzeron
A, le 28 MARS 2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Madame La Présidente
Agnès NELIAS

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Vote du Budget Primitif 2024

Date de décision: 14/03/2024

Date de réception de l'accusé 28/03/2024

de réception :

Numéro de l'acte : 140324_D2024005

Identifiant unique de l'acte : 069-266902071-20240314-140324_D2024005-BF

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

Nom du fichier : totemBUDG02_PREF_BP2024_CCAS_02202401_seal.xml (99_BU-069-266902071-20240314-140324_D2024005-BF-1-1_1.xml)

Annexe : 2024-05 vote du budget primitif.pdf (70_DE-069-266902071-20240314-140324_D2024005-BF-1-1_2.pdf)

DELIBERATION

Annexe : CCAS BP 2024 feuille de signature.pdf (71_AN-069-266902071-20240314-140324_D2024005-BF-1-1_3.pdf)

FEUILLE DE SIGNATURES